

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89 Mél. : cftcfae@free.fr - Site : http://cftcfae.free.fr

N ° 212 - Le 28 mars 2011

La CFTC demande l'attribution de l'échelon spécial à l'ensemble de la catégorie C.

Lors du rendez vous salarial 2011-2013 du 30 juin 2010, le gouvernement a distribué un document mentionnant la création pour les corps administratifs (les corps techniques en bénéficiant déjà) d'un échelon spécial au sommet de l'échelle 6 à l'IB 499. Le ministre F. BAROIN a annoncé la mise en œuvre de cet échelon en faveur des agents de la DGFIP.

La CFTC a demandé l'extension de cette mesure à l'ensemble de cette catégorie.

IL EST VRAIMENT TEMPS QUE LES FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE C OBTIENNENT UNE VRAIE REVALORISATION DE LEURS REMUNERATIONS!